

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer daté et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC – IBAN à l'adresse suivante

SIRP BROUQUEYRAN / COIMERES  
1, PLACE JEAN-JACQUES LAFON  
33210 Coimères

Date de prélèvement : 5 du mois suivant la facturation

### Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le TRESOR PUBLIC pour le compte du RPI de Brouqueyran / Coimères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du TRESOR PUBLIC.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat : RUM (Réservé au créancier)

FACTURE CANTINE ET GARDERIE

Paiement : Récurrent

#### Titulaire du compte à débiter

Nom Prénom : (\*) \_\_\_\_\_

Adresse : (\*) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : (\*) \_\_\_\_\_

Ville : (\*) \_\_\_\_\_

Pays : FRANCE

#### Identifiant Créancier SEPA :

Nom : RPI BROUQUEYRAN COIMERES

Adresse : 1, Place Jean-Jacques LAFON

Code postal : 33210

Ville : COIMERES

Pays : FRANCE

BIC

IBAN

**Veuillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier**

Le (\*) :

A (\*) : .....

Signature (\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.  
Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.